

Port-au-Prince, le 20 septembre 2012

Monsieur Anel Alexis JOSEPH  
Président du Conseil Supérieur du  
Pouvoir Judiciaire  
En ses bureaux.-

*Monsieur le Président,*

Les Organisations haïtiennes de promotion et de défense des droits humains, signataires de la note du 16 août 2012, ont été informées de l'invitation envoyée à leur représentante Me Marie Edith Dilia LEMAIRE, à prendre part le 21 septembre 2012 à une séance de délibération au sein du *Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire* (CSPJ),

Les Organisations haïtiennes de promotion et de défense des droits humains, signataires de la note du 16 août 2012, rappellent à votre plus haute attention qu'en date du 10 août 2012, Me Dilia LEMAIRE vous a informé par écrit qu'elle ne siégerait plus au CSPJ en raison de votre manie de prendre des décisions unilatérales à la tête de cette institution notamment, dans la désignation des *trois* (3) représentants du Pouvoir Judiciaire au sein du *Conseil Electoral Permanent* (CEP).

Ainsi, le 16 août 2012, en écho aux dénonciations de *quatre* (4) membres du CSPJ, ces organisations se sont insurgées contre votre comportement et ont signifié, à travers une note rendue publique, leur désaccord le plus formel quant à la gestion faite au dossier du CEP.

En ce sens, les Organisations de promotion et de défense des Droits Humains signataires de la note du 16 août 2012, vous réaffirment que leur représentante ne siégera pas au sein du CSPJ tant que les problèmes fondamentaux l'ayant forcée à laisser son siège, ne seront pas résolus.

Vous trouverez annexée à la présente, la note du 16 août 2012 intitulée « *Les Organisations de droits humains s'insurgent contre le processus ayant abouti à l'arrêté présidentiel nommant six (6) membres du Conseil Electoral Permanent* ».

Espérant que vous accorderez à la présente, votre plus grand intérêt, les Organisations de promotion et de défense des droits humains, signataires de la note du 16 août 2012, vous prient de recevoir, *Monsieur le Président*, leurs distinguées salutations.

Pour authentification :



---

Pierre ESPERANCE  
Directeur Exécutif  
Réseau National de Défense  
Des Droits Humains (RNDDH)